

Cher Parent/Tuteur de \_\_\_\_\_,

Bienvenue à l'école \_\_\_\_\_. Au cours du processus d'inscription, toutes les familles ont dû remplir une enquête sur les compétences linguistiques. D'après les réponses que vous avez données dans cette enquête, l'école est tenue d'évaluer les compétences en anglais de votre enfant à travers un test de ses compétences linguistiques.

Le Département de l'Éducation de l'État du Maine a mis au point un processus différent pour l'identification, pendant la pandémie du COVID-19, des élèves apprenant l'anglais. Ce processus restera en vigueur pendant toute la période où il y aura une interruption des activités en présentiel à l'école en raison de la pandémie. La loi fédérale exige que tous les apprenants de l'anglais soient identifiés dans les trente jours suivant leur inscription au début de l'année scolaire ou dans les deux semaines suivant leur inscription en milieu d'année (articles 1112[e][3] et 3113[b][2] de la Loi sur l'enseignement primaire et secondaire). Notez que les tests pour identifier les étudiants qui doivent apprendre l'anglais réalisés dans d'autres États ne sont pas reconnus dans l'État du Maine, et tous les élèves nouvellement inscrits doivent passer par le processus d'évaluation exigé par le département de l'Éducation de l'État du Maine.

Ci-joint vous trouverez les informations dont votre enfant aura besoin pour compléter le processus d'évaluation à distance. Veuillez garder ces documents dans un endroit sûr et ne pas les passer en revue avec votre enfant ni les partager avec d'autres personnes. L'évaluation se fera par téléphone ou par appel vidéo et durera une trentaine de minutes. Au cours de l'évaluation, assurez-vous que votre enfant dispose d'un espace calme où il ne sera pas distrait. Si votre enfant n'est pas sûr de lui ou timide, encouragez-le à faire de son mieux, mais veuillez ne pas l'aider ou lui donner les réponses car cela fausserait les résultats.

|   |               |                |
|---|---------------|----------------|
| <b>Comme prévu avec vous, l'évaluation de votre enfant se fera le :</b>   | <b>Date :</b> | <b>Heure :</b> |
| <b>Si cette date ne vous arrange pas, ou si vous avez besoin d'un interprète et n'en avez pas déjà demandé un, veuillez appeler :</b> |               |                |
| <b>Nom de l'enseignant qui effectue l'évaluation :</b>  |               |                |

Vous recevrez une lettre de notification pour parent/tuteur concernant le niveau de compétence en anglais de votre enfant et les recommandations du personnel enseignant pour obtenir éventuellement de l'assistance dans l'acquisition de la langue anglaise.

Si les compétences linguistiques en anglais de votre enfant sont de niveau *débutant, de base ou en progression*, votre enfant recevra, dans le cadre de son programme scolaire au sein de notre école, un soutien dans l'acquisition de la langue anglaise d'un instructeur qualifié. Ce soutien sera apporté jusqu'à ce que votre enfant maîtrise l'anglais.

Pour les élèves de niveau en progression, une deuxième évaluation sera réalisée dès qu'il sera possible de le faire en présentiel. Cette seconde évaluation confirmera si votre enfant doit continuer d'avoir un soutien en langue anglaise ou pas. Tout élève ayant obtenu une note supérieure au niveau « en progression » n'aura pas besoin d'un soutien en matière d'acquisition de la langue anglaise.

Nous sommes ravis de collaborer avec vous à ce processus d'évaluation à distance. Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez appeler \_\_\_\_\_. Notre personnel enseignant se réjouit à l'idée de travailler avec votre enfant au cours de cette année scolaire, et nous vous souhaitons la bienvenue dans notre communauté scolaire.

Bien cordialement,

\_\_\_\_\_